

Arabe première langue

Banque IENA

Session 2021

Avec une moyenne générale de **10,53** (10,80 en 2020) et avec un écart type de **3,05** (3,02 en 2020) l'épreuve composée par **306** candidats (327 en 2020,) se situe à un niveau légèrement inférieur aux précédentes, ce qui s'explique par un recul quant à la qualité de la traduction du thème comme de la version. Les notes sont comprises entre **0,25/20** et **17,50/20**.

Le texte servant d'appui est extrait d'un article du journal *Al-Sharq al-Awsat*, daté d'octobre 2020. Cet article porte sur les vidéos truquées qui constituent un véritable danger à la fois pour les médias et pour nos sociétés à notre époque. En effet, l'auteur nous explique que le recours aux vidéos truquées comme moyen de manipulation de l'opinion publique et de propagande politique a pris l'ampleur d'une véritable guerre des médias. Dans certains milieux particulièrement prompts à mettre en doute la neutralité des moyens d'information, le phénomène peut avoir des conséquences dramatiques. C'est ainsi que, selon le directeur général de l'agence soudanaise d'information, le déclenchement des violences ethniques qu'a connues récemment le nord du pays est directement imputable à la diffusion de certaines vidéos sur l'internet.

Les résultats obtenus par les candidats montrent que l'article a été à leur portée et ceux qui se sont bien préparés à l'épreuve ont très bien répondu à la question de compréhension ainsi qu'à la question **d'expression personnelle**, en menant parfois une réflexion pertinente et bien argumentée sur les objectifs des vidéos truquées, comme sur les défis qu'elles représentent pour le contrôle de la crédibilité des moyens d'information.

Comme l'année dernière, **la version** a été l'exercice le moins bien réussi, avec **09,03** de moyenne, légèrement supérieure à celle de l'année précédente (08,64). L'extrait proposé à la traduction en français est situé dans la deuxième moitié du texte. Il va de soi que les candidats, avant de faire ce premier exercice, doivent effectuer une lecture attentive et approfondie du texte dans son ensemble, pour bien saisir le contexte dans lequel est situé le passage à traduire. Le mouvement général du passage a été bien compris dans l'ensemble. Cependant, certains termes courants ont posé problème (*plateformes, chaînes, ébranler, diagnostic / dépistage, décideurs, experts ...etc.*).

Du point de vue syntaxique, mêmes remarques que l'année dernière : certaines tournures ont été restituées de façon fautive par manque de recul par rapport à la langue de départ (arabe) et faute de respecter les règles et les particularités de la langue d'arrivée (français). Nous rappelons que ceci ne s'acquiert que par un entraînement régulier pendant les deux années de préparation. Quant à l'emploi des prépositions en français, il reste approximatif, sans parler des erreurs d'orthographe, qu'elles soient lexicales ou grammaticales. Certaines copies n'accordent pas assez d'importance à la ponctuation et commettent des erreurs élémentaires, comme l'oubli de majuscules en début de phrase, ou emploi de manière abusive la conjonction de coordination « et » au lieu d'adopter un signe de ponctuation approprié, comme il est d'usage en français. D'autres ont oublié que face à la difficulté, il faut faire preuve d'imagination et essayer de combler le vide en fonction du sens général du passage : les omissions ou l'abandon de la traduction d'une partie du texte ont été sévèrement sanctionnés.

Vient ensuite la **question de compréhension** :

Quels sont les objectifs des "vidéos truquées" ? Et quels défis représentent-elles pour le contrôle de la crédibilité des moyens d'information ?

Cette question, comme d'habitude, n'a pas posé de grands problèmes, même si la formulation des réponses mériterait d'être mieux soignée afin de faire la différence et de gagner des points. La moyenne de **11,66** (11,89 en 2020) traduit une baisse par rapport aux années précédentes. Cela s'explique essentiellement par une préparation insuffisante de la part des candidats qui confondent question de compréhension et question d'expression personnelle. Pour cet exercice, il n'est nullement demandé d'exprimer un avis personnel et encore moins de porter un jugement. La réponse doit se contenter d'exposer le point de vue de l'auteur du texte sans aucun ajout ou jugement personnel de la part du candidat. Nous rappelons que la reprise d'une partie ou de la totalité de la réponse dans le texte sans reformulation (le plagiat) est strictement interdite. Le plagiat comme le non-respect du nombre de mots ont été sévèrement sanctionnés. Par contre, la construction logique d'une réponse qui s'appuie exclusivement sur les éléments du texte et la richesse du répertoire lexical ont permis aux meilleures copies de se distinguer.

Vient ensuite la **question d'expression personnelle** :

« On assiste dans le monde arabe à un accroissement du nombre de "fake news" et de "vidéos truquées", et à une augmentation de leur influence. Quels sont les dangers d'une telle manipulation de l'information, et comment s'y opposer ? »

La moyenne en **expression personnelle** est de **11,22** (12,20 en 2019), avec un écart type sur l'ensemble des notes de **4,08**, traduisant des notes très basses pour des candidats ne maîtrisant pas suffisamment la langue et des notes assez élevées pour des candidats qui ont fait preuve d'une maîtrise à la fois de la langue et de la méthode propre à cet exercice. Notons toutefois qu'un nombre important de copies ont obtenu des notes assez honorables. Les copies les moins bonnes et qui ont été sévèrement sanctionnées ont été caractérisées par l'absence de problématique ou de plan (introduction, développement et conclusion), par le manque de réflexion personnelle et d'exemples concrets pour appuyer l'argumentation qui s'est parfois réduite à des affirmations générales loin de tout exemple précis ou à une simple exposition de convictions personnelles, voire de préjugés loin de toute donnée ou analyse objective

démontrant une connaissance de la société arabe et de ses problèmes. Le recours à l'argumentation du texte de l'épreuve, le non-respect ou les indications faussement exagérées du nombre de mots ainsi que le plagiat du texte proposé dont certains ont usé et abusé ont été également sévèrement sanctionnés. La question du sujet est composée de deux volets : *quels sont les dangers de la manipulation de l'information ? / Comment s'opposer à ces dangers ?* L'omission de l'un de ces deux volets dans la problématique comme dans le développement a été sévèrement sanctionnée. Nous rappelons que cet exercice doit permettre aux candidats de montrer qu'ils possèdent de bonnes connaissances de l'actualité et de l'histoire du monde arabe. Ils doivent également montrer leur capacité à bien structurer leurs idées et à faire preuve d'un riche répertoire lexical. En effet, il n'est pas rare de constater que certains candidats ne composent qu'un seul paragraphe pour effectuer cet exercice ou bien qu'ils reprennent la question du sujet telle quelle, sans aucune reformulation, en guise de problématique.

Enfin, le **thème** obtient une moyenne de **10,22** (10,45 en 2020). Il est extrait d'un article publié dans *le Monde diplomatique* (août 2020) et évoque le rapport entre la langue nationale et la presse dans le monde arabe.

Comme pour la version, il va de soi que la traduction d'un texte dans les règles ne s'acquiert que par un entraînement régulier et une préparation sérieuse.

Les fautes de vocabulaire les plus courantes concernent des mots et des expressions simples telles que « *public* », « *État-nation* », « *anomalie* », « *sociologue* », « *historien* » ... etc. Nous constatons au niveau lexical ces dernières années un emploi inapproprié du dialectal.

Même si le texte à traduire ne posait pas de problèmes particuliers de compréhension, des erreurs graves (telles que les règles d'accord, de conjugaison, de construction de l'annexion ou de l'emploi du relatif en arabe) sont encore courantes et ont empêché un certain nombre de candidats d'avoir une bonne note à cet exercice. Les correcteurs ont remarqué que de plus en plus de candidats commettent des fautes d'orthographe « élémentaires », inadmissibles à ce niveau.

Revoir les règles de la grammaire et de l'orthographe arabes pendant les deux années de la préparation est donc une nécessité afin de pouvoir s'exprimer dans une langue correcte, car, soulignons-le, la qualité de la langue est un critère essentiel de la notation pour l'ensemble des exercices.